

RÉFÉRENCES ET LIGNES DIRECTRICES POUR L'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

P. Lepoivre

Agence pour l'Evaluation de la Qualité de
l'Enseignement Supérieur



RÉFÉRENCES ET LIGNES
DIRECTRICES POUR L'ASSURANCE
QUALITÉ DE L'ESPACE EUROPÉEN
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Partie 1
La qualité interne

RÉFÉRENCES ET LIGNES DIRECTRICES POUR L'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Contexte, portée et objectifs des ESG



ESG : La Qualité interne (Partie 1)

- 1.1. Politique d'assurance qualité
- 1.2. Conception et approbation des programmes
- 1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation
- 1.4. Admission, progression, reconnaissance et certification
- 1.5. Le personnel enseignant
- 1.6. Environnement d'apprentissage et soutien aux étudiants

ESG : La Qualité interne (Partie 1)

- 1.1. Politique d'assurance qualité
- 1.2. Conception et approbation des programmes
- 1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation
- 1.4. Admission, progression, reconnaissance et certification
- 1.5. Le personnel enseignant
- 1.6. Environnement d'apprentissage et soutien aux étudiants

1.1. Politique d'assurance qualité



1.1. Politique d'assurance qualité

La qualité d'une formation



1.1. Politique d'assurance qualité

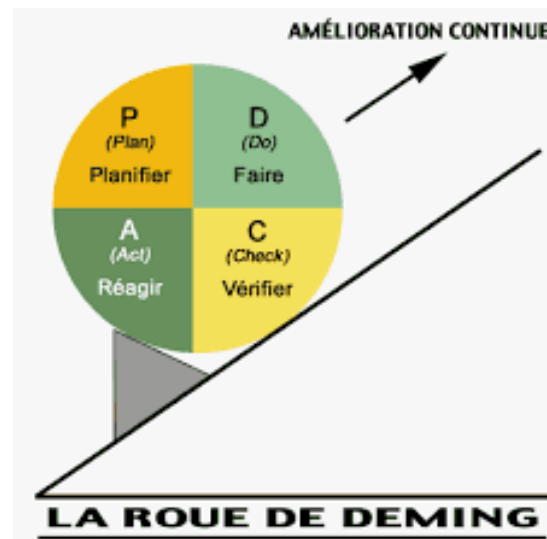
Référence :

- « Les établissements disposent d'une politique d'Assurance Qualité »
 - ✓ La planification des actions (depuis la stratégie → programme)
 - ✓ Des procédures (qui fait quoi et comment ?)
 - ✓ Des enregistrements (traces de l'exécution qui génèrent des indicateurs)

1.1. Politique d'assurance qualité

Référence :

- « Les établissements disposent d'une politique d'Assurance Qualité » ➔ Amélioration continue



1.1. Politique d'assurance qualité

Référence :

- « Les établissements disposent d'une politique d'Assurance Qualité » → Amélioration continue



1.1. Politique d'assurance qualité

Référence : Les points d'amélioration fréquemment observés

- Les établissements disposent d'une politique d'Assurance Qualité
 - ✓ Rendue publique (statut)



1.1. Politique d'assurance qualité

Référence : Les points d'amélioration fréquemment observés

- Les établissements disposent d'une politique d'Assurance Qualité
 - ✓ Rendue publique
 - ✓ Fait partie intégrante de l'ensemble de la gestion stratégique



1.1. Politique d'assurance qualité

Référence : Les points d'amélioration fréquemment observés

- Les établissements disposent d'une politique d'Assurance Qualité
 - ✓ Rendue publique
 - ✓ Fait partie intégrante de la gestion stratégique
 - ✓ Un jeu d'équipe (parties prenantes)



1.1. Politique d'assurance qualité

L'implication de toutes les parties



D'après Caty Duykaerts, AEQES)

1.1. Politique d'assurance qualité

Des indicateurs de pilotage



1.1. Politique d'assurance qualité

Les dérives d'un système qualité



1.1. Politique d'assurance qualité

Les risques de la sur-qualité



Utile
Utilisable
Utilisé

1.1. Politique d'Assurance Qualité

Lignes directrices:

- Des démarches organisant un cycle d'amélioration continue adaptées :
 - ✓ Au contexte national (évaluations formatives, accréditations,...)
 - ✓ Au contexte institutionnel (Ecoles privées, publiques, Universités,...)
 - ✓ Aux choix stratégiques de l'établissement



1.1. Politique d'Assurance Qualité

Lignes directrices:

- Les démarches d'AQ couvrent toutes les activités sous-traitées ou exécutées par d'autres parties



(Stages, mobilité Erasmus, Co-diplomation, Formations en alternance...)

ESG : La Qualité interne (Partie 1)

- 1.1. Politique d'assurance qualité
- 1.2. Conception et approbation des programmes
- 1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation
- 1.4. Admission, progression, reconnaissance et certification
- 1.5. Le personnel enseignant
- 1.6. Environnement d'apprentissage et soutien aux étudiants

1.2. Conception et approbation des programmes

Références:

- Les établissement « **disposent de processus de conception et d'approbation de leurs programmes** » qui:
 - ✓ Répond à des objectifs définis, y compris aux acquis de l'apprentissage » (Référentiels de compétences)



1.2. Conception et approbation des programmes

Lignes directrices:

Les programmes (les référentiels ?) :

- Rencontrent des objectifs correspondant à la stratégie de l'établissement
- Sont conçus en impliquant les parties prenantes



ESG : La Qualité interne (Partie 1)

- 1.1. Politique d'assurance qualité
- 1.2. Conception et approbation des programmes
- 1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation
- 1.4. Admission, progression, reconnaissance et certification
- 1.5. Le personnel enseignant
- 1.6. Environnement d'apprentissage et soutien aux étudiants

1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation

Référence:

Les programmes encouragent les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage

Enseignement → Apprentissage
(enseignant) (étudiant)

1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation

Lignes directrices : « Rôle actif de l'étudiant »

- Diversités des modes d'enseignement (présentiel, EAD)
- Diversités des méthodes pédagogiques (innovation n'est pas synonyme de TICE)
- Encourage l'autonomie de l'étudiant tout en garantissant son soutien
- Procédures appropriées pour traiter les plaintes des étudiants

Consommateur → Acteur

1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation



Etudiant acteur

(D'après M. Lebrun, UCL Belgique)

Information	L'étudiant recherche et sélectionne les ressources pertinentes
Motivation	Guidée par le sens et l'utilité des activités et des apprentissages proposés
Activités	Résolution de problèmes, étude de cas, gestion de projets, classes inversées, jeux, TICE, apprentissage informel...
Interaction	Interactions fréquentes avec les pairs dans le cadre de travaux de groupes
Production	Rapports, exposés, ...

1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation

Référence :

Les programmes encouragent les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage

....et l'évaluation des acquis reflète cette approche :

Evaluation de compétences complexes



1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation

Lignes directrices

« Evaluation »

- **Soutenir les compétences des enseignants dans ce domaine**
- Critères d'évaluation publiés à l'avance
- Pertinentes par rapport aux acquis de l'apprentissage visés
- Evaluation cohérente, équitable et conforme aux procédures annoncées
- Procédure officielle d'appel pour les étudiants

1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation

La formation pédagogique des enseignants



ESG : La Qualité interne (Partie 1)

- 1.1. Politique d'assurance qualité
- 1.2. Conception et approbation des programmes
- 1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation
- 1.4. Admission, progression, reconnaissance et certification
- **1.5. Le personnel enseignant**
- 1.6. Environnement d'apprentissage et soutien aux étudiants

1.5. Le personnel enseignant

Référence :

- Les établissements :
 - S'assurent de la compétence de leurs enseignants
 - Mettent en place des processus équitables pour le recrutement et le développement professionnel

Une GRH cohérente avec ces objectifs



ESG : La Qualité interne (Partie 1)

- 1.1. Politique d'assurance qualité
- 1.2. Conception et approbation des programmes
- 1.3. Apprentissage, enseignement et évaluation
- 1.4. Admission, progression, reconnaissance et certification
- 1.5. Le personnel enseignant
- 1.6. Environnement d'apprentissage et soutien aux étudiants

Les ESG, des contraintes (nouvelles ?) à prendre en compte...



Les ESG, des opportunités à saisir...

